

9h30 : début de l'Assemblée générale.

Le président commence son exposé, immédiatement interrompu par Serge Jourdain qui demande la tenue d'une AG extraordinaire avant l'AG ordinaire.

Le président reprend la parole, précisant qu'une AG extraordinaire ne peut s'improviser et doit être annoncée aux membres de l'association avant de se tenir.

Reprise du cours de l'Assemblée générale.

Rapport moral du président :

Il souligne que sans avoir élaboré un plan d'action avant son élection, il avait quelques idées claires sur la fonction, qu'il a partagées dans de nombreux mails adressés à la communauté.

Cela consistait en quelques priorités: trinômes académiques, correspondants défense, les groupes de travail. Deux de ces activités sont ouvertes vers l'extérieur, la dernière est plus tournée vers l'intérieur.

Le président a réservé un accueil favorable à toute initiative issue des membres de l'AR 17 pendant l'année.

Cette année, néanmoins, nous a imposé une longue période de réserve électorale, qui a bloqué certaines manifestations.

Bilan de l'année écoulée :

- Pour ce qui concerne la gouvernance: les réunions du CODIR, le rythme et les présences ont été tenus. Les réunions du CODIR ont eu lieu sur une base semestrielle à Nantes et Angers. Le quorum a toujours été atteint. La communication avec les membres a été régulière, par courriels, tout au long de l'année.

A la date de l'AG, l'association compte 169 anciens auditeurs identifiés dont 85 sont à jour de cotisation. Le travail d'identification des auditeurs est complexe, mais il est à la base de notre relation avec l'association nationale (UA-IHEDN).

Le président souligne le manque de représentation départementale. Il faut des correspondants pour assurer la représentativité locale.

Enfin, le président confirme que, conformément à ce qu'il avait annoncé lors de son élection en 2017, il ne se représentera pas.

- Concernant le Trinôme académique : notre association a tenu sa place et a rempli le contrat, avec un bémol pour la participation des auditeurs aux activités proposées. Le 3 avril s'est tenue une journée sur la Première guerre mondiale au lycée Nelson Mandela. Le cycle 2017-2018 a commencé au Prytanée et se poursuivra en février à Saumur (cette séance a été reportée depuis l'AG à une date ultérieure). Le dialogue est fructueux avec l'IPR, Nathalie Dupré et les DMD. L'association a participé à tous les comités de pilotage.

- pour les classes de défense et citoyenneté, Denis Fougeray est en charge de leur suivi. Plusieurs activités notables ont marqué cette année: la signature du protocole de jumelage entre le lycée d'Estournelles de Constant de la Flèche et une composante de la frégate Primauguet de Brest ;
- Correspondants défense :trois réunions ont eu lieu, deux dans la Sarthe et une à Angers. Le dialogue avec les DMD est plus compliqué qu'avec le trinôme. Sur ce sujet-là, le président constate avec regret que les DMD ne courent pas après l'AR17. Et notre faible représentation départementale limite notre participation.
- Groupes de réflexion: ici, les résultats sont très décevants. Le président ne dissimule pas son amertume. Nos deux comités ont peu ou mal fonctionné. Le président revient sur le calendrier. Avec une AG en janvier, il était impossible de se raccrocher au cycle en cours. Mario Faure, président de l'Union (UA-IHEDN) nous a communiqué un sujet, la cyberdéfense, sur un cycle de travail d'un an et demi. Il s'agissait d'un sujet donné par l'IH, et d'un sujet d'actualité. Cela n'a malheureusement pas retenu l'attention de nos adhérents. En ce qui concerne le Comité Duchesse Anne, le constat est simple : notre camarade Jean-Pierre a mis son domicile à disposition. Il a organisé une réunion : personne n'est venu. Personne n'a même répondu. Pour le comité Plantagenêt, le bilan est plus positif : François Laplace a pris l'initiative de l'organiser. Plusieurs réunions ont eu lieu, des conférences ont été organisées. Mais le comité a du mal à concrétiser avec la rédaction d'un rapport écrit. Nos comités sont en grande difficulté.

Face aux sollicitations au sujet du SNU (Service National Universel), néanmoins, le comité Plantagenêt et un comité spontané sur l'axe Presqu'île St Nazaire se sont mis en place et travaillent le sujet. Manifestement, le sujet accroche plus.

- Prix Honoré Etienne d'Orves: il a été remis le 15 septembre 2017 dans les salons de la Mairie de Nantes à *1929 jours* de Nicolas Mingasson. Plusieurs membres de l'AR 17 étaient présents.
- Autres activités:
 - liens avec le comité de liaison défense du MEDEF Pays de la Loire (CLD/MEDEF), présidé par Jean-François du Peyrat, membre de l'AR 17. Un comité directeur s'est tenu à Nantes en juin. L'association a participé avec eux à la visite des écoles militaires de Saumur, ce qui a été l'occasion de riches discussions.
 - initiatives d'Annick Scott avec le Propeller Club de Nantes. Certains adhérents ont pu naviguer sur l'estuaire à l'occasion des commémorations de l'engagement américain en 1917.
 - initiatives de la 206e session régionale : visite de sites industriels de St Nazaire (Chantiers STX et ACMAT), visites à la Flèche (Prytanée) et au Mans (dispositif de recrutement des armées à l'occasion des 24H du Mans).
 - participation à la fête du Trime du Prytanée et remise d'un prix au nom de l'AR 17.
 - fin novembre, un cocktail dinatoire a rassemblé 17 adhérents/membres associés à Nantes.

En conclusion, le président souligne qu'il ne peut rien faire tout seul. L'engagement de tous est nécessaire : des membres du CODIR, mais aussi des membres de l'AR.

Rapport du trésorier:

Le trésorier signale le ralentissement des subventions. La Mairie de Nantes donne désormais 2500 euros au lieu de 3500.

Cf tableaux

Le débat s'ouvre sur les subventions des mairies: la subvention de Nantes correspond largement au prix Etienne d'Orves. La mairie d'Angers contribue sous forme de service : prêts de salles, notamment pour le comité Plantagenêt.

Vote : rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité.

Débats :

Le trésorier donne quelques explications de la situation sur les cotisations. Tout est régi dans les rapports avec l'Union par un logiciel conçu pour l'union et qui pose des problèmes. Son interface est complexe. La cotisation est de 40 euros, auxquels s'ajoute l'abonnement de 30 euros à la revue *Défense*. Le trésorier saisit les montants. L'Union reprend une part de la cotisation. Le trésorier insiste sur le fait qu'il faut absolument signaler les problèmes de réception de la revue, ou d'identité dans l'annuaire. Il faut remettre à jour le fichier des adhérents. Pour cela, il demande à ce que chacun envoie les données à jour à robert.chalumeau@gmail.com

Réponse détaillée du président à la question préalable de Serge Jourdain: une modification des statuts a eu lieu lors de l'AG extraordinaire de Saumur en 2016. Les statuts prévoient qu'on ne peut pas faire plus de deux mandats consécutifs au CODIR. Deux mandats consécutifs. Dans l'interprétation qu'en fait le président, rien dans la lecture du texte n'empêche de se représenter plus tard. Il signale que si les statuts ont besoin d'un toilettage, l'Union de l'IHEDN est en train de travailler sur une réécriture du canevas commun pour toutes les associations. Les statuts ne sont pas parfaits. Mais ils sont là. Pour le président, la conclusion à en tirer est que notre camarade Mathilde Chanard qui avait candidaté peut candidater. Rien dans les statuts ne s'y oppose.

Intervention de Philippe Yzambart : l'article 10 dit "un mandat de 3 ans, rééligible une fois". Dans ce cas, il ne peut y avoir que deux mandats en tout. Pas plus.

Intervention de Philippe Lescaudron l'idée des statuts actuels était de limiter la présence à vie de certains dans les associations. Pour Philippe Lescaudron, pas de troisième mandat possible.

Le président relit l'article 10 : "élu pour 3 ans, rééligibles une fois par l'AG". Pour lui, rééligible, cela signifie dans la foulée. Une autre interprétation prive l'association de bien des talents. C'est dommage.

Intervention de Denis Fougeray : les statuts discutés au sein de l'union vont lever cette ambiguïté et permettre le retour des membres au sein du CODIR.

Philippe Yzambart signale que d'autres personnes sont dans le même cas. Or, au cours des années précédentes, cela a bloqué des candidatures. Il y a des statuts, il faut les appliquer. Cela tombe sur Mathilde, c'est dommage. Mais il faut une AG extraordinaire pour revenir sur ces statuts.

Philippe Lescaudron donne lecture d'une décision du CODIR de 2015 qui précise l'impossibilité de se représenter, quelque soit le délai. Il y ajoute une lecture du dictionnaire Robert sur le mot « rééligible ».

Le président conclue les débats en confirmant que la candidature n'est pas recevable.

Intervention de Mathilde Chanard : elle déplore le tollé soulevé par sa candidature. Elle se faisait une certaine idée de l'IHEDN. Elle déplore que Philippe Yzambart ait lancé cette fatwa, sans explication "d'homme à homme". Sa candidature n'était pas annoncée dans un esprit de rivalité, mais seulement avec énergie, envie, avec tout ce qu'elle pouvait donner à l'IHEDN. Elle regrette que les belles amitiés liées dans l'IHEDN se délite ainsi. Elle insiste sur sa désolation de se retrouver au centre de ces turbulences.

Avant le vote, déclarations des candidatures:

Le président fait un bilan.

Les statuts prévoient un effectif maximum de 21 sièges au CODIR.

Huit sont actuellement pourvus (Xavier Bout de Marnhac, Philippe Josso, Robert Chalumeau, Jenny Raflik, Patrick Neolas, Yorgo Hernandez, Serge Jourdain, Philippe Riom).

Deux candidats ont annoncé leur candidature avant l'assemblée générale : Xavier Chancerelle et Patrick Costes

Jean Quérard se déclare candidat pendant l'Assemblée générale.

Les candidats prennent la parole :

Patrick Costes souligne que l'an passé, il a regretté l'ambiance délétère. Il est candidat parce qu'il pensait que les choses avaient évolué dans le bon sens. Le débat précédent montre qu'il n'en est rien : si le fond mérite d'être précisé, la forme doit montrer du respect, de la camaraderie. Sa candidature est destinée à servir, non à se servir.

Il dit hésiter à la maintenir. Après quelques instants de réflexions, il la confirme.

Jean Quérard se présente : 54 ans, issu de la société civile, chef d'entreprise, il se présente pour l'apaisement, pour le calme. Il est issu de la 197e. Pour lui, l'IHEDN, c'est l'amitié, la camaraderie. Il est candidat pour développer l'esprit de l'IHEDN.

Xavier Chancerelle: président de l'Association nationale des officiers de l'armée de l'air, se présente pour le changement d'esprit, pour le travail, pour servir. Il faut relancer les comités. Il faut travailler et « arrêter de se prendre la tête ».

11h50 : distribution des bulletins de vote.

11h54 : vote.

Résultats du dépouillement :

Nombre de votants : 42.

Patrick Costes: 36

Xavier Chancerelle : 39

Jean Quérard : 39

Blancs: 3

Elus : Costes, Chancerelle, Quérard.

Déclaration de candidature à la présidence de Philippe Josso:

Le candidat explique qu'il se présente pour apaiser et dynamiser l'association.

Il tient à dire un mot d'amitiés à Mathilde Chanard.

Réunion du CODIR:

9 présents: Xavier Bout de Marnhac, Philippe Josso, Robert Chalumeau, Jenny Raflik, Patrick Neolas, Serge Jourdain, Jean Quérard, Xavier Chancerelle, Patrick Costes.

2 absents : Yorgo Hernandez, Philippe Riom

Heure du vote : 12h16

Résultats du vote :

9 votants

Philippe Josso: 8 voix

Blanc : 1

Retour en AG: proclamation des résultats.

Pendant le vote du CODIR :

Présentation de Marie-Christine Boivin sur les classes de défense et de citoyenneté

(Ex CDSG : Défense et Sécurité Globale).

Présentation de Laurent Boche sur les sorties pédagogiques d'une classe CDSG de Mayenne, la visite de la frégate Primauguet et de lieux de mémoire autour de Brest.

Présentation de Patrick Neolas sur le 14e cycle de réflexions « cohésion nationale et citoyenneté » (CNC). Deux thèmes ont notamment été traités : "Le service national universel". « L'utilisation des lieux de mémoire pour transmettre l'esprit de défense ».

Présentation de Laurent Bosch sur les cadets de la défense.

Présentation du programme d'activités à venir:

26/01: réunion CorDefs 49/Angers

31/01: restitution des réflexions sur le SNU (Plantagenêt et GT St-Nazaire/presqu'île)

6/02: réunion Copil Trinôme Nantes

15/02: trinôme AF 2/Saumur, musée des blindés sur utilisation des blindés en 1918 (annulée depuis l'AG et reportée à une date ultérieure).

3/04: réunion CODIR AA IHEDN Paris (Xavier de Marnhac y participe comme délégué)

9/04 : trinôme à Laval sur la question des frontières avec ambassadeur du Kosovo en France

23 au 29/04: séminaire jeunes n°106/Pornichet (44)

12h51 : fin de l'AG